



La gamme actuelle des pompes



Classe de pompe	Profondeur HMT (m)	Type de pompe Nouvelle désignation	Type de pompe Ancienne désignation	Type de commande
Faible profondeur	0 à 20 m	HPV30* HPV60 et HPV60-2000 HYDRO INDIA 60	3C 4C -	A bras A pied A bras
Moyenne profondeur	20 à 40 m	HPV60 et HPV60-2000 HYDRO INDIA 60	4C -	A pied A bras
Grande profondeur	40 à 80 m	HPV60 et HPV60-2000 (60 m max) HYDRO INDIA 60 (60 m max) HPV100	4C - 4D	A pied A bras A pied
Très grande profondeur	80 à 120 m	HPV100	4D	A pied

* N'existe pas en version refoulante



Les développements et consolidations de VERGNET HYDRO en 2006

Les premiers projets innovants en Caraïbes (Haïti et République Dominicaine)



* sur l'ensemble de l'Afrique

Le succès de l'Hydro-India : près de 1 000 exemplaires installés *

L'HPV, une valeur sûre : près de 70 000 points d'eau équipés *

Le développement de l'AEP et des réservoirs sur mât : au moins 100 villages équipés d'ici fin 2006 *

L'hydraulique villageoise en expansion en Asie (Indonésie)



VERGNET HYDRO, les collaborateurs

Thierry Barbotte, directeur général, ancien directeur du département international du bureau d'études BURGEAP. Il a rejoint VERGNET HYDRO en août 2004.

Etienne Decherf, directeur général adjoint

Jean-Michel Chabriaux, directeur commercial

Frédéric Aresté, chargé d'affaires

Jean-Philippe Dubois, chargé d'affaires

Dominique Bouzerma, chargé d'affaires

Philippe Nicolas, chargé d'affaires

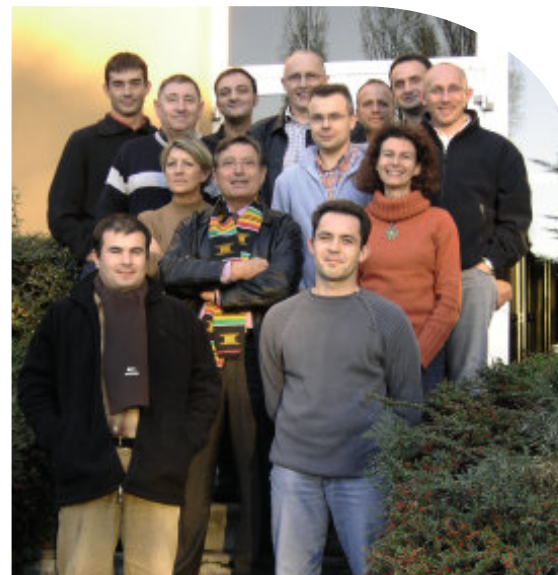
Stéphane Delamare, responsable technique

Corinne Pellé, assistante ATV (Adduction et traitement d'eau)

Brigitte Goronflot, assistante HPV (Hydropompes)

Jean-Charles Collin, comptabilité gestion

Thierry Laneurie, dessinateur projeteur



L'ensemble des services conception, fabrication, distribution, installation et maintenance de systèmes hydrauliques de VERGNET HYDRO est certifié ISO 9001 version 2000.



6, rue Henri Dunant - 45140 Ingré (France)
Tél. : +33 (0) 2 38 22 75 10 - Fax : +33 (0) 2 38 22 75 22
Web : www.vergnet.fr - e-mail : eau@vergnet.fr

La lettre VERGNET HYDRO

N°1
décembre
2005



Ce que vous allez lire

Les objectifs du millénaire

La gamme adduction et traitement d'eau

La gamme actuelle des pompes

Les implantations

L'équipe



6, rue Henri Dunant
45140 Ingré (France)
Tél. : +33 (0) 2 38 22 75 10
Fax : +33 (0) 2 38 22 75 22
Web : www.vergnet.fr
e-mail : eau@vergnet.fr

Editorial

Bienvenue dans le monde de VERGNET HYDRO, filiale de VERGNET SA.

J'ai souhaité, comme nous le faisons dans les années 90, relancer la Lettre VERGNET HYDRO.

Nous avons tant à dire, tant à apprendre sur cette immense aventure de la conquête de l'eau potable pour le monde rural, de ses espoirs, de ses ambitions, de ses déceptions.

Pendant 30 ans, nous avons milité aux côtés de nos partenaires africains et européens, des bureaux d'études et des bailleurs de fonds pour qu'une doctrine émerge dans toute l'Afrique pour l'hydraulique villageoise. N'en déplaisent aux "Cassandres", détracteurs systématiques, cela marche plutôt bien : les villages se dotent de structures adaptées telles que : associations d'usagers, comités de gestion...

Ils apprennent à épargner, à gérer et à vendre l'eau. Les pompes sont entretenues. Les pièces détachées sont disponibles. Les artisans sont formés. La fabrication locale, au moins partielle, des pompes est assurée.

Je peux témoigner du succès de ces 30 années d'efforts : le parc de pompes VERGNET, avec un âge moyen de 16 ans, alimente aujourd'hui plus de 70 000 villages et fonctionne à plus de 80 %.

D'autres pompes présentent des scores proches.

Aujourd'hui, une formidable mobilisation de l'Afrique et de la communauté internationale portée par le NEPAD "Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique" et les objectifs du millénaire nous contraignent à :

Etre ambitieux : cela est indispensable quand on prétend pouvoir donner, en 10 ans, de l'eau potable et l'assainissement à la moitié de la population mondiale qui n'en dispose pas aujourd'hui.

Mais attention, l'histoire sanctionnera, je l'espère, le succès d'un tel engagement, mais aussi, craignons-le, le manque de solidarité que ce besoin vital (l'eau potable) pourrait engendrer.

Avoir de l'imagination : nous avons, pendant la première période d'hydraulique villageoise, sur près de 30 ans, semé toutes les "graines du succès". Elles poussent çà et là en Afrique, chez les industriels et les opérateurs du Sud et du Nord, dans les bureaux d'études, dans les administrations, dans les gouvernements, chez les bailleurs de fonds.

Elles s'appellent :

LA GESTION DELEGUEE : la privatisation de la maintenance, seule, permettra la pérennité de l'exploitation des infrastructures et par là, la pérennité d'un service de qualité.

De nouveaux opérateurs privés africains émergent. Ils font partie d'une nouvelle génération africaine rurale de techniciens, de commerciaux, de gestionnaires et d'entrepreneurs.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : pour construire avec des techniques, des hommes et des femmes africains, et non pas comme cela a souvent été le cas, avec des technologies importées du Nord.

LA DECENTRALISATION : elle imposera les grandes régions comme bases opérationnelles de mise en œuvre des programmes et projets. Depuis quelques années seulement, le monde rural possède l'opportunité de se battre et prendre lui-même en main son développement ainsi que l'aménagement de son espace. C'est pour moi, le plus grand message d'espoir pour l'Afrique.

LE PARTENARIAT PUBLIC/PRIVE : dont seule l'implication massive permettra d'atteindre les objectifs ambitieux du Millénaire. Il permettra d'associer la dynamique du privé et le respect de la notion du service public.

L'effet de "levier financier" démultipliera l'ampleur des programmes.

LA REFORME : Il faudra élaborer les législations, les réglementations, les cadres juridiques et réglementaires propices au partenariat public/privé. C'est une vraie réforme institutionnelle qu'il faut engager.

LE NOUVEAU MODE D'ENGAGEMENT ET DE MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES ET DE PROJETS :

Il faut innover, oser.

Il faut engager et décaisser les financements à bon escient et rapidement.

Il faut une démarche basée sur la confiance, des objectifs, des résultats, le contrôle à posteriori plutôt qu'à priori etc...

Il faut inventer un nouveau partenariat public/privé d'opérateurs du nord et du sud, proactifs et solidaires, pour révéler une nouvelle dynamique opérationnelle et économique.

S'engager : je serai de cette aventure. Je m'y engage avec VERGNET HYDRO. Cette volonté est partagée par des milliers d'hommes et de femmes qui ne veulent plus attendre.

On ne peut se contenter de demander : "le Millénaire, ça commence quand ?".

C'est tout de suite.

Nous n'apprenons jamais à nager, si nous ne plongeons pas dans l'action.

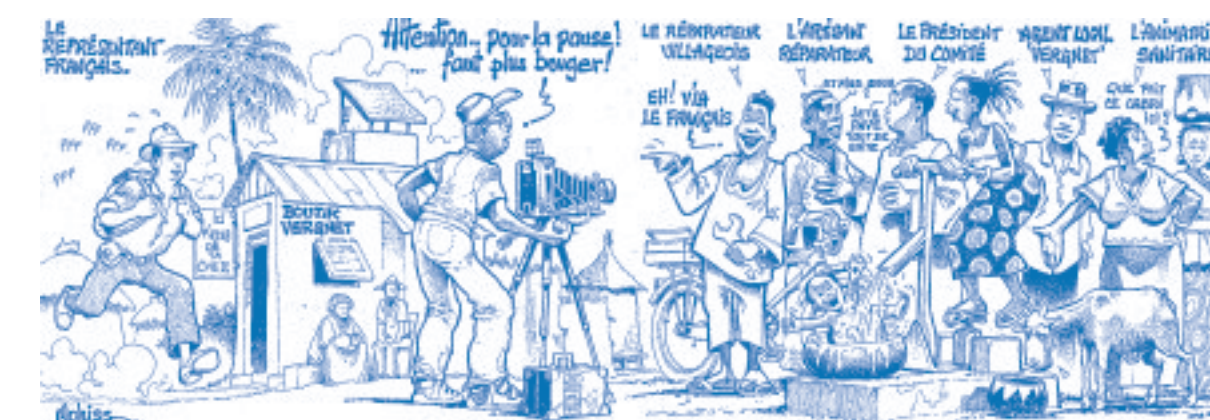
Le Programme d'Actions à Court Terme (PACT) du NEPAD permet d'oser, d'entreprendre et de corriger par la mise en œuvre de projets pilotes.

N'oublions pas les leçons d'humilité que nous ont données les africains. Ainsi, lors de mes tous premiers projets d'aménagement, des paysans burkinabés ont su me livrer cette image qui reste, plus que jamais, d'actualité : "Ne nous parlez pas de ce trésor, car nous y croirons, nos enfants aussi, et cela sera terrible si vous ne pouvez nous le donner".

Faisons une réalité des budgets promis, pour que la volonté politique de l'Afrique et de la communauté internationale, ne soit pas le mirage de la solidarité.

Nous l'avons tous promis.

Marc VERGNET
Président



Clin d'œil au passé



Les objectifs du millénaire

Objectif 7
"Assurer un environnement durable", paragraphe 2 :
"Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable"

Des objectifs ambitieux

Pour les atteindre, un élément important est la capacité à mobiliser des fonds (en moyenne 3 à 4 milliards de dollars par an pour l'Afrique Rurale pendant 10 ans) et à la mise en œuvre des financements dans le même temps. Parallèlement, il sera nécessaire de pérenniser les investissements en identifiant des systèmes de gestion économiquement viables. **On ne doit pas faire le constat en 2015 que seulement 30 % des objectifs fixés en 2000 ont été atteints ni que ce qui a été réalisé depuis 2000 n'est plus opérationnel et doit donc être réhabilité.**

Malgré les montants en jeu, il apparaît, suite à la conférence internationale pour atteindre l'objectif du millénaire pour l'eau et l'assainissement en Afrique rurale, tenue

à Paris le 1^{er} avril 2005, que la mobilisation des fonds ne semble pas poser de problème majeur alors que leur accessibilité risque d'en être un. En effet, les procédures de financement des projets actuellement en vigueur, tous bailleurs confondus, ne permettent pas un décaissement des fonds à un rythme adapté. Se pose également le problème de la capacité d'absorption par la maîtrise d'ouvrage, d'un apport soudain et massif de fonds pour un même secteur.

Il est donc fondamental de trouver des mécanismes innovants qui permettront d'**augmenter les vitesses de décaissement**, et par voie de conséquence les vitesses de réalisation des infrastructures sur le terrain, tout en garantissant la pérennité des investissements et ainsi d'atteindre de **manière durable** les objectifs fixés. Ces mécanismes pourront notamment s'inscrire dans le cadre d'un partenariat public-privé associant la dynamique du privé ainsi que la garantie et la présence permanente des services publics par l'implication et le contrôle des collectivités locales, maîtres d'ouvrage.

Des propositions

Une solution pourrait venir de la définition de projets clés en main avec, dans un cadre bien défini, un engagement sur les résultats de la part des contractants. Cette approche, mise en œuvre en Asie avec succès (DBL : Design - Build - Lease) reste inédite en Afrique.

Pour répondre à ce challenge, VERGNET HYDRO veut renforcer sa proximité et sa réactivité en créant une filiale à vocation

régionale, relayée dans les différents pays. Bien entendu, le réseau actuel de terrain (artisans réparateurs et magasins) serait maintenu voire étendu.

VERGNET HYDRO pourrait ensuite s'impliquer dans des montages de type DBL. Une structure de gestion dénommée SISIB (Société d'Investissement et de Services dans les Infrastructures de Base) serait créée dans laquelle VERGNET HYDRO serait partenaire aux côtés d'investisseurs potentiels, acteurs du développement.



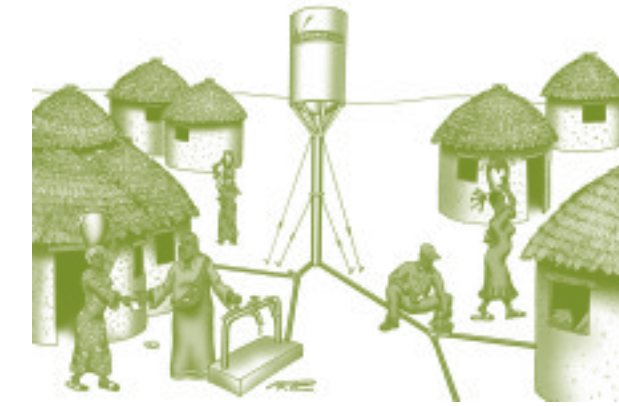
Afin d'offrir **une garantie** à chaque intervenant (bénéficiaire, bailleur, maître d'ouvrage, SISIB) et d'assurer sa **viabilité** économique, la mise en place d'un tel mode de gestion implique :

- ③ Des études amont des systèmes d'alimentation en eau, techniques et socio-économiques, réalisées pour le compte du maître d'ouvrage par un bureau d'ingénieur conseil,
- ③ Un engagement du maître d'ouvrage, qui reste à définir, mais basé sur les études précitées en ce qui concerne les chiffres annoncés de solvabilité des populations concernées,
- ③ Un engagement de la SISIB, sur la durée (10 à 15 ans selon le business plan bâti sur les études),
- ③ Eventuellement une implication de la SISIB dans le financement du projet, à hauteur de 5 à 10% de son coût,
- ③ Une réforme des procédures d'appel d'offres visant à :
 - Une mise en œuvre de projets basés sur une obligation de résultats, de

rapidité, de qualité et de pérennité des ouvrages, et non de moyens et de contrôles à priori,

- Une plus grande marge de manœuvre offerte au secteur privé, notamment en laissant la SISIB organiser et programmer les travaux, avec des entreprises partenaires,
- D'une manière générale, un recadrage des appels d'offres vers des aspects financiers et de gestion, et non plus sur des aspects purement techniques,
- L'acceptation locale de ce type de réforme afin que les administrations ou collectivités concernées autorisent le transfert de responsabilité vers le secteur privé, tout en renforçant leur rôle de maître d'ouvrage, par exemple dans le choix des intervenants.

Au fil des années, VERGNET HYDRO a développé des technologies adaptées au milieu rural africain. VERGNET HYDRO a produit l'hydropompe, destinée aux villages, puis s'est tourné vers l'alimentation des centres secondaires et la mise au point de différents éléments constitutifs des réseaux, en prenant soin de les développer avec les futurs usagers et en fonction des contraintes spécifiques du monde rural : château d'eau, éolienne de pompage, chlorateur solaire, pompe à axe vertical (voir photos ci-contre).



Il apparaît clairement aujourd'hui que les techniques sont maîtrisées, leur mise en œuvre également mais que la gestion des systèmes dans la durée fait défaut.

L'ensemble des expériences passées conduites par VERGNET HYDRO en terme de gestion des systèmes d'alimentation en eau dans différents pays d'Afrique (Burkina Faso, Centrafrique...) lui permet maintenant de proposer des modes de gestion innovants et durables, comme le DBL.

Les conditions listées ci-dessus, non exhaustives, permettraient l'engagement de démarches de type DBL sur des grands nombres de systèmes afin de satisfaire les priorités géographiques définies par les différents gouvernements, en créant un **véritable partenariat public-privé, dynamique et durable.**

La gamme adduction et traitement d'eau

Applications	Type de Système	Capacités	
Pompage éolien collectif	Générateur éolien au fil du vent :	5 kW	Profondeur :
	GEV 6/5	10 kW	
	GEV 10/10		
Réservoirs surélevés	Réservoir sur mât 20	20 m³	Hauteur :
	Réservoir sur mât 30	30 m³	
	Réservoir sur mât 40	40 m³	
	Réservoir sur mât 50	50 m³	
Electrification et dessalement	Station d'électrification éolienne autonome :	20 kW	Production Minimum :
		40 kW	
Chloration	Pompe doseuse solaire	Autonomie :	1 semaine
Accessoires pour réseaux villageois	Divers :		

Réservoir sur mât



Eolienne de pompage



Chlorateur solaire



Pompe à axe vertical

